

CTL du 18/09/2014

COMPTE-RENDU

Le CTL s'est réuni le 18 septembre 2014, à la DDFiP avec à l'ordre du jour :

- ✓ Rapport annuel d'activité 2013 de la DDFIP 02
- ✓ Points sur les travaux immobiliers

La CGT Finances Publiques était représentée par Marie-Pierre BOREL, Yan RUDER et Jean-Luc THEVENIN.

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2013

Exercice annuel traditionnel, le rapport d'activité se présente comme un volumineux document (86 pages) balayant de manière exhaustive tous les thèmes relatifs au fonctionnement de notre DDFiP au cours de l'année écoulée : une succession de chiffres, pourcentages et tableaux, qui, s'ils ont le mérite d'exister, n'apportent rien de nouveau : l'évolution des effectifs et des structures, le budget, la formation professionnelle, le climat social etc ... sont en effet des thèmes abordés tout au long de l'année en CTL.

Pour notre part, nous nous sommes donc contentés de déplorer une fois de plus que cet « état des lieux » ne soit accompagné d'aucune analyse et avons demandé au Président du Comité quel était son regard personnel sur le sujet.

La réponse a été pour le moins succincte : la DDFiP 02 obtient de bons résultats sur les missions prioritaires mais la situation est fragile en raison des spécificités du département (département très étendu - fortes difficultés économiques - nombre important de structures - beaucoup de communes et de budgets à gérer ...), 82 pages pour en déduire cela ... mais il est vrai que le Directeur avait précédemment affiné sa pensée en affirmant considérer que les conditions de travail dans le département ne sont « pas forcément mauvaises ». « Les agents ne peuvent pas tout faire – je leur ai dit – ils font ce qu'ils peuvent avec les moyens dont ils disposent ».

Ainsi donc, la question des missions « prioritaires » et de celles qui le sont moins serait définitivement tranchée ... sauf que dans les faits, la liste n'a jamais été couchée noir sur blanc et les agents sont souvent amenés à définir eux-mêmes leurs priorités. Une situation qui engendre un malaise au travail et un stress important, comme nous le signale les collègues de tous les services à chaque fois que nous leur rendons visite.

POINT SUR LES TRAVAUX IMMOBILIERS EN COURS

- **DDFiP**: les opérations de regroupement sur le site rue Saint-Martin et les travaux nécessaires avancent au rythme prévu et devraient être achevés en novembre.
- Cité administrative de Laon : les travaux d'extension du PRS, suite au transfert de la gestion des procédures collectives au 01/09/2014, sont achevés. Les collègues arrivés à cette date dans le service sont désormais installés dans leurs locaux définitifs.
- Cité administrative de Soissons : les travaux de restauration de la façade et des corniches de fenêtres débuteront le 13 octobre. Ils seront nécessairement longs et générateurs de nuisances pour les agents (bruits, poussières). Rappelons que c'est grâce à l'intervention

de la CGT, lors de la venue du D.G en juin 2013 à Saint-Quentin, que les crédits nécessaires à cette opération ont été débloqués.

• Condé en Brie : les plans des nouveaux locaux destinés à accueillir la Trésorerie ont été modifiés pour satisfaire la légitime demande des agents : disposer de toilettes et d'un point d'eau à l'intérieur du Poste et non dans les parties communes avec les autres services qui s'installeront dans le bâtiment.

QUESTIONS DIVERSES ABORDEES EN COURS OU A LA FIN DE LA SEANCE

• Fermetures de services et restructuration: le directeur affirme n'avoir fait aucune proposition à la DG pour l'instant. Rien ne serait en cours ou même « dans les tuyaux ». Ainsi, il est dans l'attente des décisions nationales sur la sphère Fiscalité Immobilière - Service de Publicité Foncière - Enregistrement. De même, l'achèvement de la fusion CDI/CDIF n'est pas actée (seuls les sites de Laon et d'Hirson sont potentiellement concernés). Enfin, le Directeur affirme qu'aucune fermeture de trésorerie rurale n'interviendra en 2015 ... sauf événement imprévisible ...

Sur ces sujets, le Directeur considère qu'il n'a pas a informer les O.S (ni les agents) de ses projets et propositions avant d'avoir reçu l'aval de la Centrale, car cela serait source de crainte, voir de panique.

La CGT considère exactement l'inverse : c'est le manque de transparence et d'information qui crée des craintes, parfois injustifiées, mais toujours sources de stress et de mal-être au travail.

- Articles de presse attaquant la DGFiP et ses services : suite à des publications locales récentes, le Directeur a indiqué ne pas avoir demandé de « droit de réponse ». Il s'agit d'une consigne de la Centrale, qui considère que cela serait encore plus préjudiciable aux services. Par contre, des opérations de « contre information » ont été menées.
- Politique départementale en matière de plans de règlement : devant la disparité des usages dans les postes, la CGT a demandé quelle était la position de la Direction et si des consignes particulières étaient données. M. CATHALA a répondu que devant les difficultés économiques du département, des consignes de bienveillance avaient été données et régulièrement rappelées. En outre, rien n'interdit d'accorder un échelonnement de plus de trois paiements. Le plan de règlement doit être privilégié, la remise gracieuse devant être réservée aux situations où l'étalement n'est pas possible. Il reconnaît néanmoins que ces consignes doivent être répétées pour obtenir une meilleure harmonisation et un traitement plus humain de certaines situations.
- **Congés :** il est rappelé (encore et encore ...) que la règle des 50 % d'effectifs devant être présent n'existe plus depuis la mise en place de l'ARTT (soit 2001!!!) ... N'hésitez pas à nous faire remonter tout problème à ce sujet ... car apparemment, il est encore certains endroits où les chefs de services et/ou leurs adjoints sont durs d'oreille.
- Indemnités de caissier : peut-être versées en décembre ... mais rien de confirmé à ce sujet ... !
- Communication envers les agents : la CGT a demandé à de multiples reprises que la communication envers les agents soit améliorée, via Ulysse Aisne. Un chargé de communication est enfin nommé à temps plein ... la direction prévoit donc une kyrielle d'améliorations. Espérons que ces déclarations de bonnes intentions se concrétiseront rapidement.

A Soissons, le 18 septembre 2014.